

---

## Réunion de Bureau, 17 et 18 septembre 2010 - Lyon (Rhône)

Présents le vendredi et le samedi : Jean Pierre Holvoet, Éric Lefebvre, Annick Menier, José Prévôt, Laurence Tanguille, Henri Vaumoron.  
Éric Alexis (DTN)

*Le bureau a validé le compte rendu de la réunion du 2 et 3 juillet 2010*

### Ordre du jour de la réunion

- 1 Résultat des consultations par internet
- 2 Organisation de la Fédération
- 3 Votes à effectuer avant la fin de l'année
- 4 Fonctionnement et avenir de la commission Spelunca-librairie
- 5 Réalisation du calendrier des stages
- 6 Les États généraux du canyoning
- 7 La répartition des tâches au sein du Bureau
- 8 Suite de l'action vers les politiques
- 9 Stages de formation des dirigeants fédéraux
- 10 Communications, relations « Presse » et « médias ». Référents FFS
- 11 L'Assemblée générale de 2011
- 12 Procès verbal de l'assemblée générale 2010
- 13 Appel de cotisation 2011
- 14 Les listes « internet » et les consultations par voie électronique
- 15 Gestion de la liste des Grands électeurs
- 16 Calendrier fédéral
- 17 Publications fédérales. Évolution du « Descendeur »
- 18 Stage MASTER 2 de Jean-Louis Thomaré
- 19 Conventions « partenaire privilège »
- 20 Gestion des CTS
- 21 Le Pass fédéral
- 22 La Commission professionnelle
- 23 La relation avec le SNPSC et la définition de la spéléologie
- 24 Diplôme d'État de speleologie
- 25 La Commission « Jeune »
- 26 Programme d'actions Agenda 21
- 27 Utilisations des chèques emploi associatif sur les stages
- 28 Actualisation du rapport d'orientation
- 29 Commission spécialisée de terminologie et de néologie
- 30 Représentation à l'ANECAT
- 31 Réserves naturelles de France
- 32 Groupe de travail sur les cavités artificielles ou anthropiques
- 33 Vente du véhicule de la Fédération (Jumpy)
- 34 Présentation des abandons de frais dans les comptes
- 35 Gestion d'alarme du siège
- 36 Inspecteur coordonnateur BEES
- 37 Membres d'honneurs

## 1. Résultat des consultations par internet

-Vote des tarifs des publications 2011, consultation du 5 juillet au 31 août

Il y a eu 12 participants sur les 18 membres composant le Comité directeur.

Les tarifs ont été adoptés par 10 voix pour, et 2 abstentions.

- Vote de la convention EDS saison 2010-2011, consultation du 8 juillet au 9 septembre

Il y a eu 12 participants sur les 18 membres composant le Comité directeur.

La convention EDS saison 2010-2011 a été adoptée par 12 voix pour.

- Vote de la convention BEAL/FFS, consultation du 8 juillet au 9 septembre

Il y a eu 13 participants sur les 18 membres composant le Comité directeur.

La convention BEAL/FFS a été adoptée par 13 voix pour.

- Vote de la définition de la spéléologie, consultation du 27 mai au 3 juin

Il y a eu 18 participants sur les 18 membres composant le Comité directeur

La définition de la spéléologie a été adoptée par 16 voix pour et 2 abstentions.

Ces votes seront confirmés lors de la réunion du 16 et 17 octobre.

## 2. Organisation de la Fédération

Suite à la discussion sur le résultat du travail conduit par J.-P. Holvoet, il s'avère nécessaire d'ajouter un chapitre sur la réorganisation de la Direction technique nationale et le fonctionnement du siège.

Le document réalisé par J.-P. Holvoet sera transmis au Comité directeur pour discussion et décision au cours de sa réunion d'octobre. Les décisions devront être précises dans la perspective d'une présentation de l'ensemble de la réforme fédérale pendant l'assemblée générale de 2011 et de fait, il faudra préparer la transcription des décisions du Comité directeur dans les Statuts et le Règlement intérieur de la Fédération.

Au cours des réunions précédentes, le bureau avait souhaité qu'un intervenant extérieur anime la réunion du comité directeur d'octobre pour ce point important. Le président du CNOSF, Denis Massiglia à qui Laurence Tanguille en a parlé, s'est proposé spontanément.

Le bureau suggère des modifications de trois ordres :

- Les différents échelons : les contraintes extérieures nous laissent peu de marge de manœuvre, notamment les différents échelons administratifs. On prend acte de cette hiérarchie administrative et on met les bonnes compétences à chaque niveau.

- L'organisation des organes dirigeants de la FFS : leur fonctionnement, leur désignation et leur nombre.

- L'organisation des actions et l'optimisation du fonctionnement du siège et de la DTN

### **3. Votes à effectuer avant la fin de l'année**

#### **Tarifs des stages FFS 2011 :**

Le prix de la journée de stage est de 130 € pour les stages des commissions EFS, EFC et SSF et de 140 € pour les stages de l'EFPS.

#### **Les tarifs de remboursement (transport, hôtel, repas)**

RAPPEL des conditions et des tarifs pour l'exercice 2011 :

- remboursement des frais kilométriques : 0,30 €/km

- tarifs de remboursement des frais de transport.

Billets SNCF : remboursés sur la base de la 2<sup>ème</sup> classe ; toutefois, si le tarif du billet de première classe est moins cher que celui de 2<sup>ème</sup> classe, le remboursement du billet de 1<sup>ère</sup> classe sera accepté.

Billets d'avion : uniquement, si la durée du transport équivalent en train est supérieure à 5 heures et si le coût reste inférieur à 1,5 fois celui du billet SNCF en 2<sup>ème</sup> classe : classe économique.

#### **Tarifs de remboursement des frais d'hôtellerie**

Repas :

- Province 19,00

- Paris/Lyon/Marseille/Toulouse 22,75

Hôtel + petit-déjeuner :

- Province 57,50

- Paris/Lyon/Marseille/Toulouse 67,35

#### **L'indemnité de journée « cadre »**

Le bureau propose de le maintenir à 16 € sans que le montant versé par stage ne puisse être supérieur à 75 % du plafond de la sécurité sociale.

Le bureau demande que les règles de remboursements des frais téléphoniques soient maintenues telles quelles jusqu'à l'échéance du mandat du Comité directeur. Pour le remboursement des communications téléphoniques sur les portables, Éric Lefebvre doit proposer les conditions de remboursement.

### **4. Fonctionnement et avenir de la commission Spelunca-librairie**

Des difficultés relationnelles entre la présidente de la commission, le bureau et les salariés ont été constatées. Les résultats de la librairie sont faibles et la charge de travail apparaît excessive en comparaison du résultat financier.

La question de la tenue des stands dans les congrès est posée, faut-il les maintenir ? Le résultat des coûts de déplacement comparé au bénéfice des ventes de la librairie représente-t-il un apport financier important ?

Le bureau demande qu'une analyse la plus précise possible du coût de la gestion soit réalisée pour estimer la rentabilité financière de la vente d'ouvrages.

Le bureau demande au comité directeur de se positionner en fonction de l'application de l'article 17 du règlement intérieur. Laurence Tanguille prend contact avec Nicole Jonard.

### **5. Réalisation du calendrier des stages**

Il est demandé à Annick Menier de contacter rapidement les partenaires pour les publicités qui permettront de financer l'édition du calendrier des stages. Le contact est pris avec les sociétés « Le Vieux Campeur » et « Vadé Rétro ».

Le bureau propose de supprimer le format papier actuel et d'insérer le calendrier des stages dans les pages centrales du numéro de Spelunca de décembre. Il sera ainsi diffusé début janvier 2011 avec la distribution de Spelunca. Cette version détachable pourrait être diffusée indépendamment de notre revue. En parallèle, une version PDF imprimable et datée serait réalisée par Laurent Mangel et sa mise à jour assurée.

Cette proposition sera soumise au comité d'octobre.

## 6. Les États généraux du canyonisme

Ils se sont tenus durant le « Rassemblement interfédéral canyon » qui a accueilli plus de 380 personnes. L'organisation essentiellement assurée par la FFS a permis des débats sereins et riches.

La première table ronde sur la connaissance des pratiquants a mis en évidence la difficulté rencontrée par tous les acteurs pour recenser les pratiquants qu'ils soient ou non fédérés.

Manifestement, beaucoup plus de personnes pratiquent en dehors des fédérations qu'en leur sein, et il s'avère difficile de les recenser d'où l'idée d'un sondage spécifique auprès des professionnels.

La seconde table ronde concernait la sécurité et la formation. Si l'on peut se réjouir que la cotation des canyons soit plutôt bien intégrée par les pratiquants et que les stages de formation contribuent à améliorer la sécurité de chacun, des efforts restent à faire pour harmoniser ces derniers dans chaque fédération et développer spécifiquement un volet permettant de prévenir les risques liés à l'eau vive.

La prévention est au cœur de nos préoccupations et il convient que chacun fasse sienne la culture du renoncement.

La troisième table ronde sur l'accès aux sites et l'environnement a mis en évidence à travers le questionnaire la perception qu'ont les pratiquants de l'impact de l'activité sur le milieu ainsi que des bonnes pratiques.

Notre présence dans les commissions départementales des espaces, sites et itinéraires (CDESI), la mise en place de l'observatoire pour la pérennisation des espaces, sites et itinéraires, le réseau d'alerte créé par la CCI sont autant de moyens de préserver l'accès aux canyons et de faire reconnaître notre expertise sur ce milieu.

Enfin, la dernière table ronde concernait la gestion de l'activité. Il y a manifestement, et de manière beaucoup plus aigüe que dans d'autres disciplines, un besoin identitaire. Dans les réponses aux questionnaires, la gestion de l'activité telle qu'elle se pratique aujourd'hui est plutôt jugée satisfaisante, même si certains pensent que la CCI ne communique pas suffisamment et n'est pas aussi ouverte qu'ils le souhaiteraient.

Les participants ont proposé :

- soit d'agir de l'intérieur pour tenter de rendre plus efficient le système actuel. C'est notamment la proposition de donner davantage de moyens à la CCI, plus d'autonomie et notamment financière, de poursuivre un travail de partenariat avec tous les acteurs du canyon tels que les professionnels et les non fédérés.

- Soit d'agir de l'extérieur en proposant de créer une Fédération française de canyon. Mais n'est-ce pas prématuré ? Est-ce réaliste compte tenu du contexte ? Et quid de ceux qui ne pratiquent pas que le canyonisme ?

Les actes des EGC seront publiés rapidement en prenant en compte les réponses à la deuxième phase du questionnaire.

## 7. La répartition des tâches au sein du Bureau

Pages vie fédérale : J.-P. Holvoet poursuit le suivi des informations à inclure dans les pages « vie fédérale ».

Mise à jour du Mémento du dirigeant : la commission Statut et RI a fait savoir qu'elle ne peut pas prendre en charge la gestion de la mise à jour étant elle-même dans des difficultés de gestion pour les demandes qu'elle doit traiter. Le Bureau va donc, à nouveau, solliciter le Comité directeur pour assurer la mise à jour du « Mémento du dirigeant ». Cette mise à jour est essentielle pour la pérennisation de cet ouvrage.

La lettre de l'Élu : Dans sa version dématérialisée, il est décidé de conserver son appellation actuelle « la Lettre de l'Élu ».

## 8. Suite de l'action vers les politiques

Un courrier est en cours d'étude et de réalisation. Il sera diffusé avant la réunion du Comité directeur d'octobre.

## 9. Stages de formation des dirigeants fédéraux

Ce stage aura lieu les 27 et 28 novembre 2010 au siège fédéral à Lyon.

L'accent sera mis sur les conséquences de la réforme générale des politiques publiques pour les associations et structures de la fédération.

Il sera demandé à Dominique Lasserre d'assurer comme l'an passé l'information sur la responsabilité civile et pénale des dirigeants, ainsi que sur les assurances pour les activités et le matériel, les pratiquants et dirigeants.

Jean-Pierre Holvoet et Éric Alexis prennent en charge ce stage.

Une information sera transmise sur les listes cd.del.com, CSR, CDS, clubs et assistante de direction.

## 10. Communications, relations « Presse » et « médias ». Référents FFS

Suite à l'accident minier survenu au Chili, la presse a sollicité de nombreux responsables fédéraux. Il est demandé au secrétariat du siège d'effectuer le recensement des contacts établis pour amorcer un répertoire des contacts « médiatiques » qu'ils soient de la presse ou de la radio.

Il est nécessaire de créer une liste de référents pour tous ces contacts suivant les spécificités des demandes.

## 11. L'Assemblée générale de 2011

Le CDS 64 renonce à prendre en charge l'organisation d'un rassemblement pour l'année 2011 qui a été proposée par un club. L'assemblée gé-

nérale de la Fédération aura donc lieu à Toulouse pendant le week end de la Pentecôte, aux dates suivantes, du 11 au 13 juin 2011.

Laurence Tanguille prend contact avec Fabrice Rozier, Président de la région Midi-Pyrénées.

## **12. Procès verbal de l'assemblée generale 2010**

Il y a eu 62 votants sur les 123 grands électeurs inscrits pour l'année 2010. Le résultat de la consultation est le suivant : cinquante six ont validé le procès verbal et six se sont abstenus. Le procès verbal sera publié dans le Spelunca numéro 119, diffusé au cours du mois d'octobre.

## **13. Appel de cotisation 2011**

Les documents doivent être relus et validés par le Bureau.

Il est demandé de mettre en place le dispositif pour inciter les adhésions par internet.

Les documents seront prêts y compris une fiche procédure pour début octobre.

Un document sur les obligations en matière d'assurances et le certificat médical seront envoyés par courrier avec le listing des adhérents licenciés 2010, ainsi qu'une fiche « nouvel adhérent » et la fiche récapitulative des tarifs.

Il ne sera pas fait mention des abonnements BBS pour 2011 du fait du retard très important de sa publication et ce malgré l'annonce du rattrapage qui serait effectué dans l'année de 2011. Un point sera fait avec Christophe Prévot pour informer les souscripteurs actuels de la mise à jour de cette publication.

## **14. Les listes « internet » et les consultations par voie électronique**

La nouvelle publication de la Lettre de l'élu nécessite la création et la gestion d'une nouvelle liste « internet » que Laurent Mangel va créer. Un rappel de l'utilisation des listes internet sera effectué dans les premiers numéros de la Lettre de l'élu diffusé dès le mois d'octobre.

Une question s'est posée avec l'utilisation du site « Doodle » pour les consultations par voie électronique : comment sécuriser les votes exprimés et assurer leur confidentialité.

Le site « Doodle » permet de créer rapidement des consultations sur des listes définies. A priori, la sécurité et l'anonymat des votes peuvent être assurés mais cela dépend des listes internes utilisées.

Olivier Guérard du Groupe Spéléo du Couseran (09) et informaticien professionnel nous a fait la proposition de créer un outil permettant les consultations par internet avec toutes les conditions techniques et de confidentialité nécessaires des votes exprimés. La gestion sera sécurisée et interne à la fédération. Il est en relation directe avec Laurent Mangel pour régler les conditions techniques avec le site fédéral, c'est en cours avec le siège.

Éric Lefebvre demande à être associé à cette démarche. Et Éric Alexis va prendre contact avec Olivier Guérard pour gérer au mieux les délais de réalisation.

### **15. Gestion de la liste des Grands électeurs**

Jean Pouyé est chargé de gérer la mise à jour de la liste des grands électeurs avec Laurent Mangel, le secrétariat, les CDS et les CSR. Ce suivi doit permettre de posséder le jour de l'Assemblée générale une liste actualisée et sans contestation possible.

## **16. Calendrier fédéral**

Le calendrier n'était pas finalisé du fait de l'incertitude de la réalisation d'un rassemblement fédéral. La réponse étant arrivée en cours de réunion, il est finalisé et sera diffusé au cours du prochain comité directeur.

## **17. Publications fédérales. Évolution du « Descendeur »**

Au cours de sa réunion de juillet, le bureau a proposé la mise en place d'un comité de lecture à désigner au prochain comité directeur d'octobre (voir le point.12). En sachant que le « Descendeur » hors rapports moral, d'orientation et financier devra être prêt pour le comité directeur de mars. Il faut, au minimum, onze semaines entre le Comité directeur et l'assemblée générale pour réaliser les documents.

Il est absolument nécessaire de composer un comité de lecture pour suivre et corriger les documents qui seront diffusés dans le descendeur.

## **18. Stage MASTER 2 de Jean-Louis Thomaré**

Laurence Tanguille envoie un message à Jean-Louis Thomaré pour lui demander si ce dossier est finalisé et s'il ne l'est pas, quand pense-t-il le terminer.

## **19. Conventions « partenaire privilégié »**

Le statut de membre « partenaire privilégié » a été créé pour pouvoir établir des partenariats avec des structures qui ne rentrent pas dans le schéma traditionnel, c'est un dispositif à la carte.

Chaque convention doit être adaptée au contexte, c'est-à-dire aux particularités de la structure.

C'est le secrétaire général qui est l'interlocuteur en matière de convention de partenaire privilégié.

Éric Lefebvre rappelle qu'il n'existe qu'un seul tarif, la cotisation du Partenaire privilégié est celle de l'adhésion « club », soit pour 2011 de 80,00 €.

Le bureau suggère que les cotisations soient négociées au cas par cas, mais au minimum du montant de l'adhésion « club », pour ne pas se fermer la porte à d'éventuels organismes qui pourraient verser une participation plus importante.

Le cadre des conventions devra être revu pour fixer une échéance et les modalités de reconduction. La convention ne peut pas être signée avec une tacite reconduction.

Le bureau propose que les conventions n'engagent pas d'actes dépassant de plus de 6 mois l'Olympiade en cours.

Pour l'association Mont Marcou (AMM), Henri Vaumoron reprend contact avec Michel Berbigé pour préciser les termes de la convention dont la négociation est en cours et notamment le montant de la cotisation.

La convention avec l'ALPAE peut être signée en l'état, même si le statut de membre associé aurait été préférable.

Pour l'association ICEHimalaya, on attend les propositions de Michel Douat et Maurice Duchène.

Il est décidé que le secrétaire général sera le référent sur ce dossier avec l'appui de Laurent Mangel au siège. Il faut faire le point sur les conventions déjà signées et prendre un avenant pour fixer un terme à ces conventions. Les nouvelles conventions doivent également être reprises en ce sens.

Les membres des associations « partenaire privilégié » ne sont pas obligés d'être licenciés.

## **20. Gestion des CTS**

Tous les CTS sont des conseillers techniques sportifs du ministère. Éric Alexis fait le compte rendu de ses réunions récentes avec le ministère au sujet du remplacement de Marcel Meyssonier qui devrait partir en retraite en juin 2011. Un contact devra être établi avec le cabinet de la secrétaire d'état afin de négocier le remplacement du poste.

## **21. Le Pass fédéral**

Il faut trouver les partenaires afin de financer la nouvelle version du « Pass fédéral ». La publication étant prévue pour la fin d'année 2010, il est urgent de trouver auprès de sponsors le budget pour le financement. Le nombre de tirages réalisés sera équivalent à celui de l'exemplaire précédent.

Éric Alexis va demander un devis à GAP Edition et Pierre-Michel Abadie fait réaliser des devis auprès de trois imprimeurs différents.

## **22. La Commission professionnelle**

Aux dernières nouvelles, le président de la commission devrait annoncer sa démission prochainement.

## **23. La relation avec le SNPSC et la définition de la spéléologie**

Les relations sont bonnes, mais il faut discuter avec le syndicat notamment sur la professionnalisation, sur un produit pour les débutants, les scolaires, les stages de primo-arrivants, l'encadrement des EDSC etc. à partir de la politique décidée par la Fédération.

Le bureau s'interroge sur le maintien d'une commission professionnelle et envisage de provoquer une réunion avec le SNPSC.

## **24. Diplôme d'État de speleologie**

Le ministère ne veut pas relancer la discussion tant que le périmètre des prérogatives des futurs professionnels de la spéléologie ne sera pas défini, notamment pour ce qui concerne la Via ferrata. Des discussions sont en cours avec le ministère.

## **25. La Commission Jeune**

Éric Alexis présente la note élaborée avec Fabrice Rozier et Serge Fulcrand.

Il faut restructurer la note de présentation en précisant les trois axes et en intégrant le public scolaire et l'action en direction des écoles, collèges, lycées.

Ne pas oublier, non plus, de valoriser les clubs assurant la découverte et la formation des jeunes.

Tant que la création des pôles n'est pas validée, il n'est pas approprié de parler de pôle, le comité directeur sera amené à se prononcer sur ce sujet.

Il faut diffuser la note au Comité directeur pour discussion à la réunion d'octobre.

## **26. Programme d'actions Agenda 21**

Le document rédigé par le groupe agenda 21 est à discuter et à modifier suivant les propositions du comité directeur.

Olivier VIDAL propose de sous-traiter à la région Midi-Pyrénées la rédaction des libellés d'actions. A prendre sur la ligne 116 du budget pour une somme de 700 €. Il faut voir, aussi, le temps passé par la salariée du CSR Midi-Pyrénées pour le travail qui lui a été commandé sur cette

même ligne afin de faire le point financier sur cette action.

## **27. Utilisations des chèques emploi associatif sur les stages**

La Fédération s'est inscrite pour l'utilisation des chèques « Emploi Associatif » et l'a déjà utilisé. Suite aux décisions du bureau de juillet, le stage moniteur canyon ou spéléo de Haute Savoie a bénéficié du dispositif sans aucun problème particulier.

Jean Pouyé qui prépare les dossiers de stage 2011 va créer le formulaire permettant de diffuser l'information ce qui permettra de simplifier la gestion des stages.

## **28 Actualisation du rapport d'orientation**

Henry Vaumoron doit actualiser le rapport d'orientation avant le Comité d'octobre.

## **29. Commission spécialisée de terminologie et de néologie**

En juillet, notre ministère de tutelle a demandé à la fédération de désigner une personne compétente, libre de ses décisions, sensible à la terminologie et rompue aux outils informatiques, pour participer aux travaux de la commission spécialisée de terminologie et de néologie.

Cette demande a été faite aux fédérations délégataires d'une activité spécifique.

Henri Vaumoron doit relancer la consultation pour désigner quelqu'un pour cette commission très spécialisée. Henri Vaumoron propose Christophe Prévot ou Claude Viala.

## **30. Représentation à l'ANECAT**

Éric Lefebvre demande d'essayer de répartir la représentation fédérale suivant la situation géographique des membres du Comité directeur. Le fait de tenir compte de la situation géographique cela peut permettre de diminuer les coûts des déplacements.

D'une façon générale, à connaissance égale du dossier, c'est la personne la plus proche qui représentera la Fédération.

Mais dans le cas des relations avec l'ANECAT, où des contacts sont déjà noués, il est souhaitable que ce soit la même personne qui représente la Fédération. Annick Menier participera au Congrès de l'ANECAT qui aura lieu le 14-15 octobre 2010.

## **31. Réserves naturelles de France**

Le bureau approuve l'adhésion à Réserves Naturelles de France, demande effectuée par Didier Cailhol Président de la commission scientifique.

## **32. Groupe de travail sur les cavités artificielles ou anthropiques**

Différents échanges par internet, n'ont pas permis d'avancées particulières. Didier Cailhol et Christophe Tschertter ont été informés de la création d'un groupe de travail sur ce thème et pouvant travailler avec leur commission. Ce point est à discuter en Comité directeur pour une prise de décision, si possible rapide.

## **33 Vente du véhicule de la Fédération (Jumpy)**

Suite à l'annonce effectuée aux adhérents de la Fédération, il n'y a pas eu d'acheteur. Éric Lefebvre fera une diffusion par la voie des petites annonces locales.

## **34. Présentation des abandons de frais dans les comptes**

Au cours de la réunion de bureau d'avril, il y a eu une longue discussion sur la présentation des abandons de frais dans les comptes. Cette discussion n'a pas abouti à une clarification.

## **35. Gestion d'alarme du siège**

La procédure de gestion de l'alarme du siège devait être actualisée suite aux problèmes de déclenchement de l'alarme en novembre 2009. La mise à jour n'a pas été faite et les intervenants concernés n'ont pas été circularisés. Henri Vaumoron prendra contact avec Laurent Mangel pour actualiser les documents et les circulariser. Lorsque les documents seront mis à jour, le Comité directeur sera informé.

## **36. Inspecteur coordonnateur BEES**

L'inspecteur actuel a démissionné. Deux personnes ont posé leur candidature, et elles ont déjà pris contact avec Éric Alexis qui les recevra séparément dans les prochains jours. C'est le ministère qui décide après avis de la DTN.

## **37. Membres d'honneurs**

Henri Vaumoron a une liste de noms proposés pour une nomination de membres d'honneur.

Le bureau propose qu'il n'y ait plus de nomination pour cette Olympiade.